

POURQUOI INTERNET DEVRAIT-IL FINANCER FRANCE TELEVISIONS ?

Paris, le 23 mai 2008

Renaissance Numérique appelle à nouveau les pouvoirs publics à donner priorité au développement de l'économie numérique, plutôt que de vouloir taxer une source importante de croissance et d'emplois pour la France de demain. La Commission pour la nouvelle télévision publique a rendu publiques, le 21 mai 2008, ses pistes de réflexion pour le financement de la réforme de France Télévisions. Renaissance Numérique regrette que l'idée d'une taxe sur les recettes publicitaires de l'Internet serait une des voies envisagées. Une telle taxe irait à l'encontre du développement de l'économie numérique qui est pourtant un réservoir d'innovation, de croissance et d'emplois pour la France de demain.

Au surplus, Renaissance Numérique s'étonne de la proposition de certains opérateurs de télécommunications qui, à travers leur Fédération, ont suggéré d'élargir le périmètre d'une taxe Internet aux revenus publicitaires non seulement de leurs portails, mais de tous les sites Internet. Beaucoup de sites Internet vivent exclusivement de la publicité. La taille de cette économie est faible. Le marché de la publicité sur Internet représente au total 430 millions d'euros en 2007 d'après l'étude IREP-France Pub alors que la taille du secteur des télécoms est de plusieurs milliards d'euros. Si, pour un opérateur télécom, le chiffre d'affaires de ses portails Internet représente environ 1% de ses recettes, les autres acteurs tirent souvent 100% de leur recette de la publicité sur Internet.

Par ailleurs, au-delà de ce constant, le think tank s'interroge sur la logique qu'aurait Internet à financer France Televisions. **Au nom de quel principe, un média en financerait-il un autre ?** La radio ou l'affichage devraient-ils financer France Télévisions ? Le cinéma est en partie financé par la télévision mais les chaînes de télévision bénéficient en contrepartie d'une exclusivité de diffusion sur une période de temps donné. Il n'y aurait rien de similaire avec une taxe sur la pub Internet. Dans ce cas, pourquoi pénaliser une industrie émergente créatrice d'emplois alors que la France est un des pays les plus en retard de l'Europe des 25 avec un taux de connexion des foyers voisins de 50% quand il est de 70% en Allemagne ou en Angleterre ?

Le think tank rappelle qu'il ne faut pas se tromper de combat à l'heure où le gouvernement a annoncé son souhait « de faire de la France une grande nation numérique ».

Renaissance Numérique va contacter dans les jours qui viennent la commission Copé pour mieux expliquer sa position et proposer des solutions alternatives constructives.

A propos de Renaissance Numérique

Le Think Tank, lancé en novembre 2006 été rejoint par les principaux dirigeants des entreprises du secteur de l'Internet et de nombreux universitaires, spécialistes des nouvelles technologies. Sa mission est de REFLECHIR et d'AGIR pour favoriser le développement du numérique en France.

Site Internet : <http://www.renaissancenumerique.org>

Contact presse: Loïc Bodin, Délégué général : Tél. 06.13.77.16.43
contact@renaisancenumerique.org